

Avis de possibilité de fournir des commentaires sur un projet Catégorie B***Évaluation environnementale de portée générale concernant des activités menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines*****Projet de réhabilitation de la mine Tribag**

Le ministère des Mines (MINES) vous invite à commenter le projet de réhabilitation de la mine Tribag, située dans le canton de Nicolet, à environ 100 km au nord de Sault Ste. Marie. L'ancienne mine de cuivre a été exploitée de 1962 à 1974. Elle comprend le site d'une usine, une zone de gestion des résidus miniers, des déblais et de vastes chantiers souterrains couvrant trois zones minières.

- 1) La zone West Breccia est située dans la partie sud-ouest de la mine. Cette zone contient trois chambres, deux montages, une galerie d'accès et plusieurs stots. La galerie d'accès de la zone West Breccia est actuellement bloquée par une porte en acier, mais cette dernière n'empêche pas l'accès aux travaux souterrains. Toutes les ouvertures de la mine offrent actuellement un accès non contrôlé aux travaux souterrains. Des études acoustiques sur les chauves-souris, achevées en 2023, ont confirmé l'utilisation des souterrains par les chauves-souris comme hibernaculum.
- 2) La zone Breton est située à la limite nord du site. Cette zone comprend trois montages, un puits et un stot. Les trois montages et le puits de la zone Breton sont actuellement bouchés, mais les chapeaux ne répondent pas aux exigences minimales du Mine Rehabilitation Code of Ontario (Règlement 240/00 de l'Ontario, en anglais seulement).
- 3) La zone East Breccia est située à environ 2,3 km des principaux chantiers de la mine et comporte une seule galerie d'exploration. Il est confirmé que les chauves-souris utilisent la galerie d'accès comme hibernaculum potentiel.

L'objectif du projet est de réhabiliter la mine Tribag en raison des risques miniers afin d'éliminer le risque pour le public. La mine est fréquentée par le public et classée par la province parmi les sites nécessitant une réhabilitation en raison du risque pour la sécurité publique. Les activités de réhabilitation proposées empêcheront de façon permanente l'accès par inadvertance à toutes les ouvertures de la mine donnant accès à la surface. Les autres caractéristiques qui subsistent sur le site, notamment la zone de gestion des résidus miniers, le site de l'usine, les matériaux de construction et les

pires de déblais, seront traitées dans le cadre d'une autre évaluation environnementale de portée générale.

La stratégie de réhabilitation proposée pour tous les risques situés dans la zone West Breccia est l'installation d'une clôture. Deux périmètres de clôture sont proposés : l'un englobant la galerie d'accès, le stot de la galerie, la chambre jusqu'à la surface et le montage; le second englobant les deux chambres restantes jusqu'à la surface, un montage et des stots. L'utilisation d'une clôture permettra de minimiser l'accès à la mine par inadvertance, tout en protégeant l'habitat d'hivernage des chauves-souris. Avant l'installation de la clôture, il faudra enlever une partie de la végétation sur une distance d'environ trois mètres de part et d'autre du périmètre. Les travaux devraient avoir lieu à l'été au début de l'automne 2024.

Dans le cadre de la stratégie de réhabilitation proposée, les ouvertures de la mine donnant accès à la surface dans la zone Breton seront bouchées au moyen de chapeaux de béton qui répondent aux exigences minimales du Règl. de l'Ont. 240/00. Les chapeaux des montages seraient construits sur les chapeaux actuels, permettant à ces derniers de servir de cadre. Il a été déterminé qu'un stot dans la zone Breton n'était pas stable à long terme. La stratégie de réhabilitation proposée pour ce stot est la mise en place d'une clôture. Avant l'installation de la clôture, il faudra enlever une partie de la végétation sur une distance d'environ trois mètres de part et d'autre du périmètre. Les travaux devraient avoir lieu au début de l'automne 2024.

La stratégie de réhabilitation proposée pour la galerie d'accès située dans la zone East Breccia consiste à installer un portail en acier inoxydable. Celui-ci éliminera les problèmes de sécurité liés à l'accès du public, tout en permettant aux chauves-souris d'entrer et de sortir facilement des chantiers souterrains. Les travaux se dérouleront pendant les mois d'été, lorsque les chauves-souris n'hiverneront pas activement dans la mine.

Le projet Catégorie B proposé est réalisé conformément à l'*Évaluation environnementale de portée générale concernant des activités menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines* (évaluation environnementale de portée générale). Vous êtes invités à donner votre avis et à exprimer vos préoccupations concernant le projet proposé. Les commentaires doivent être reçus avant le **11 mars 2024**. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour soumettre des commentaires sur le projet, veuillez contacter :

Michaela Haring
Planificatrice environnementale
933, Ramsey Lake Road
Sudbury (Ontario) P3E 6B5
Tél. : 249 885-3631
Michaela.Haring2@Ontario.ca

Veillez noter que les renseignements personnels fournis dans une soumission (p. ex. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone) et vos points de vue et opinions sont recueillis par le ministère des Mines en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*, dans le but de mener une consultation du public et de prendre des

décisions concernant le projet. Les renseignements personnels peuvent également être communiqués à la Direction des approbations environnementales du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. La collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements sont régies par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les questions relatives à la collecte de ces renseignements doivent être adressées à la personne-ressource susmentionnée.